



Compte-rendu de la Commission « Culture & Fêtes » du 16/02/2016

Présents : Matthieu Baron, Alexandre Blevanus, Ethan Boillet, Thomas Fabre, Lola Le Follotec et Sarah Miot, Charlotte Labrosse-Bastien

Animation : Yvan Lubraneski

La Commission a fait le point sur ses projets, en compagnie d'un invité, Nicolas, élève de seconde en stage cette semaine à la Mairie des Molières.

Concernant la venue d'un **cirque aux Molières**, le Maire a précisé qu'il était sur le point d'en autoriser un pour la semaine du **7 au 13 mars 2016**, mais le certificat de conformité est encore manquant à ce jour... Rappel : Le cirque s'engagerait à accueillir gratuitement en spectacle les enfants du centre de loisirs le mercredi après-midi et quelques enfants des NAP le mardi et le vendredi pour une visite des coulisses.

Concernant la **Chasse aux œufs** à Pâques, les enfants proposent l'après-midi du **lundi de Pâques (28/03/2016), à 16h**, avec un goûter et des œufs cachés dans le secteur du Paradou.

Le Maire fait propositions :

- cette animation peut avoir lieu **si les parents des enfants du CME se portent volontaires** pour participer à son organisation : un message leur sera envoyé en ce sens.
- La commission du 22/03 pourrait être mise à profit pour un **atelier de décoration d'œufs avec le boulanger** des Molières : il lui sera demandé si c'est possible.

Enfin, les enfants eux-mêmes évoquent le **chocolatier** des Molières, Christophe, qui pourrait peut-être participer avec du chocolat.

Diffusion d'un **film en plein air** : le devis de la société (CVC) de projection de films en plein air présente un prix de 2000 €. Par ailleurs, les adultes élus de la commune ont discuté de cette hypothèse, et ont conclu que le mois de septembre était plus pertinent car la tombée de la nuit est plus précoce. Le 1er week-end de septembre, les enfants et les parents sont là parce qu'ils vont s'inscrire dans les forums des associations des Molières et alentours. **Le samedi 3 septembre serait donc la date idéale** si les élus des Molières peuvent mettre cette dépense à leur budget.

Les enfants de la commission sélectionneraient 3 films puis feraient voter tous les enfants de l'école élémentaire.

Boum du CME : ils ne sont que 19 élus... les enfants proposent donc que cette soirée soit organisée pour les CM1 et CM2. Par ailleurs, le Maire leur propose que les 6èmes des Molières puissent être associés. D'abord un peu réticents, les enfants adoptent cette idée en comprenant qu'ils seront eux-mêmes concernés le jour où ils seront en 6ème. Ce serait donc une **boum CM1-CM2-6èmes**. Le soir du **samedi 2 juillet** leur semble une excellente date, même s'il leur est précisé que leurs « collègues » de la commission « sports & loisirs » projettent de faire une journée de tournois sportifs ce jour-là... à suivre...